

Brief Nr. 66

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **12 (1906)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ces Dames vous assurent etc. J'ai l'honneur de me dire etc.

Brugg ce 7 Aout 1755.

Zimmermann.

66.

(Bern Bd. 49, Nr. 128).

Monsieur etc.

Je vous aurois une obligation infinie, si vous vouliés bien faire mettre votre memoire mercredi prochain sur le coche. Je crains toujours qu'il ne m'échappe. C'est la raison que j'en parle apparemment un peu trop souvent.

Je suis surpris que vous ayés encore assés de loisir pour faire vos experiences de l'œuf etc. Je croyois que pour cela il faudroit demeurer à la campagne. Mr. *Ith* et Mr. *Langhans* en qualité de vos disciples vous soulageront sans doute pour ce qui depend du manœuvre. Mais un chancelier de Haller aura-t-il plus de loisir à faire de pareilles experiences qu'un seigneur amman de Berne?

Oserois-je vous demander Monsieur ce que ce sera que votre etablissement à Halle, si vous y donneriés des leçons et quand vous contés de partir?

Je ne suis pas surpris que *Luzac* soit brouillé avec la S. R., je ne voudrois certainement pas faire imprimer ces commentaires sur mon conte. Il est heureux que peu à peu on detache de ce recueil vos memoires qui valent infiniment plus que tout le reste. Cela empeche qu'on ne se mette dans le cas du savant qui paroit sur la vignette du choix litteraire.

Mr. de *Brunn* part avec le commencement du mois de Septembre pour Basle et Strassbourg, il passera l'hyver à Paris et se rendra en suite en Angleterre. —

J'ai eu l'honneur de faire ma reverence à Bade à S. E. *Tillier* et Mr. le b. *Ougspurger*; ces seigneurs m'ont reçu le plus gracieusement du monde, j'ai même eu l'honneur de diner avec eux. Mr. O. ne m'a fait aucune reproche sur les fautes que je puis avoir commis dans votre vie, il n'en etoit pas question seulement.

Vous avés quelquefois des commissions pour l'Allemagne. Mr. *Tscharnner* de Koenigsfelde le cadet va partir pour Vienne le 7 Septembre. Il se trouve encore à Bümplitz ou à Kehrsatz chés ses freres.

Me Meley fait une petite cure à Schinznacht, ma femme vous assure etc. J'ai l'honneur de me dire etc.

Brugg ce 25 Aout 1755.

J. G. Zimmermann.

Si vous pouviés vous passer Monsieur pour 8 jours des Gazettes litteraires de Gottingue de cette année, vous me fériés un plaisir infini, si vous vouliés bien me faire la grace de me les communiquer.

67.

(Bern Bd. 49, Nr. 132).

Monsieur etc.

Je serois infiniment charmé, si Mr. *Jenner* vouloit bien m'envoyer une copie de votre memoire tel qu'il a été d'abord écrit et supprimé.